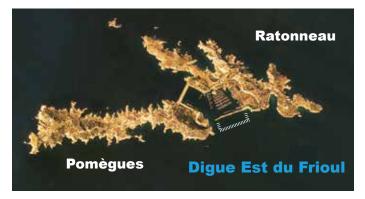


RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DU PLAN D'EAU DU FRIOUL

Fin des travaux 2025









C des richesses naturelles à préserver

L'archipel du Frioul dispose de caractéristiques écologiques remarquables qui ont conduit à classer une grande partie des terrains et des fonds marins proches en espaces naturels afin d'en préserver la faune et la flore. Il s'inscrit dans le parc maritime des îles du Frioul englobant les espaces naturels et terrestres marins. Il est inscrit au titre du réseau Natura 2000 et inclus dans le périmètre du Parc national des Calanques. Une protection importante qui a été prise en compte dans les études menées en collaboration étroite avec les différents acteurs et dans toutes les dimensions du projet.

/ L'éco-conception au cœur de la méthodologie d'action

La conception des ouvrages privilégiera des solutions de réemploi des matériaux issus de l'ancien noyau.

Les volumes de matériaux à réutiliser seront optimisés pour limiter les évacuations en décharge.

Les aménagements maritimes prévoiront la mise en place de modules 3D en forme de corail pour favoriser la reproduction et le peuplement des espèces sous-marines.

/ La préservation de la biodiversité, l'herbier de posidonie protégé

Tous les scénarios étudiés ne présentent pas d'impact sur l'herbier présent dans et autour du port. Les travaux envisagés permettront de rester à une distance suffisante pour éviter les risques de dégradation potentielle. Des mesures seront prises pendant les travaux pour protéger et surveiller les herbiers.









ici, le Frioul : un site aux mille vies

1828
Une vocation sanitaire



L'hôpital Caroline dont les travaux furent achevés en 1828 fut bâti sur l'île Ratonneau, permettant la mise en quarantaine de voyageurs ou malades arrivant sur les côtes marseillaises. Etendu avec des constructions sur l'île de Pomègues, il formait le plus vaste et le meilleur établissement de quarantaine de Méditerranée jusqu'en 1923. Modernisé à plusieurs reprises, il est détruit par les bombardements alliés aériens à la libération de Marseille en août 1944.

III^e République Une fonction militaire



La majorité des fortifications qui donnent à l'archipel son paysage actuel, sont reprises ou édifiées. L'occupation allemande complétera les fortifications par la construction de batteries nouvelles toujours clairement identifiables par leur construction en béton armé. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les alliés bombardent l'archipel inhabité pour se garantir l'accès à la ville. Les Allemands minent les digues du Frioul avant de quitter l'île.

1975 L'ouverture au public



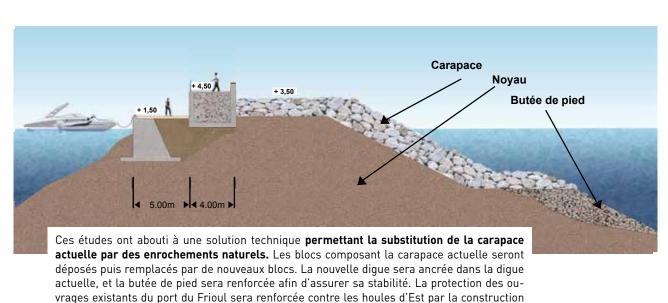
L'archipel fut la propriété de la Défense Nationale et interdit au public jusqu'en 1975. Cette année-là, le maire, Gaston Defferre, obtient l'autorisation de déclasser la rade militaire en port de plaisance bordé d'un noyau urbain. Un service de navettes maritimes est créé à cette occasion, pour permettre à ses habitants d'y vivre. Le reste des îles a été cédé à la commune de Marseille par le ministère de la Défense à partir de 1995.

2021 - 2025, une nécessaire réhabilitation de la digue Est



d'un petit ouvrage de protection à l'intérieur du port.

Construite vers 1840, et après plusieurs réparations déjà réalisées, la digue située côté Est du port du Frioul, présente aujourd'hui un état de dégradation important se traduisant notamment par des affaissements. Il est donc nécessaire d'entreprendre des travaux de confortement sur les dégâts occasionnés par le temps et la guerre. La Métropole Aix-Marseille-Provence, propriétaire de l'ouvrage, a entrepris des études permettant de conjuguer respect de l'environnement et sécurisation du bassin contre les houles.



Donnez votre avis sur le projet

Après une phase d'étude, s'ouvre une période de **concertation publique du 23 juin au 4 août 2022,** vous pourrez vous informer et donner un avis :

/ En ligne via un registre dématérialisé www.registre-numerique.fr/travaux-digue-frioul

/ En mairie de secteur du 1er et du 7e arrondissement de Marseille, 61, La Canebière - 13001 Marseille

/ Au siège de la Métropole, Le Pharo, 58 Boulevard Charles Livon - 13007 Marseille

/ À la Capitainerie du Frioul, Quai Berry - 13007 Marseille

Des panneaux d'exposition vous permettront de découvrir le projet.









3 ans de chantier







ici nous vous informons

Durant toute la durée du chantier, les circulations piétonnes sont maintenues et les commerces restent accessibles.

Pour rester informés : inscrivez-vous à la newsletter sur le site marseillechange.fr

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage / Métropole Aix-Marseille-Provence - Pôle Infrastructures

Maître d'œuvre / EGIS Ports